

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 44 Géographie 2.2			
Code	PEGH2B44SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Sophie KILESE (sophie.killesse@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) HELHa Loverval Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de géographie du bloc 2 vise à réactiver les concepts et les démarches géographiques mises en place au bloc 1 et à contextualiser ceux-ci dans des tâches plus complexes. Le cours permettra un approfondissement des concepts utiles à l'analyse de la réalité géographique dans toutes ses dimensions et à la mise en place de dispositifs pédagogiques nécessaires à une pratique professionnelle tant pour des cours d'EDM, de sciences humaines que de géographie dans l'enseignement secondaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant explore et analyse une réalité géographique à travers les outils adéquats afin d'explicitier l'organisation spatiale des milieux à l'échelle mondiale.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant fait les bons choix méthodologiques (démarches, méthodes, supports, ...) pour l'élaboration d'une leçon et justifie ceux-ci.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant crée des apprentissages pour les élèves du secondaire en adéquation aux programmes d'EDM et/ou de sciences humaines et/ou de géographie.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant utilise des concepts, des notions et des démarches rigoureuses afin d'étudier des objets géographiques et les présente dans un langage correct.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH2B44SHA Géographie 2 50 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH2B44SHA Géographie 2 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Géographie 2			
Code	13_PEGH2B44SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à ce que l'étudiant entretienne un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et qu'il développe une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement en l'occurrence l'enseignement en secondaire de la géographie, de l'EDM et de FHG.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant mobilise les savoirs liés aux notions de climatologie et météorologie en vue de l'enseignement en secondaire de l'organisation spatiale des milieux à l'échelle mondiale, de la circulation atmosphérique générale mais également des risques naturels. Il s'approprie également la méthodologie propre à cette matière. L'étudiant utilise des concepts, des notions et des démarches rigoureuses afin d'étudier ces objets géographiques et les présente dans un langage correct.
2. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant mobilise les savoirs liés aux notions telles que les migrations et/ou l'accès à l'eau et/ou les risques naturels et/ou l'étalement urbain définis par le programme de formation historique et géographique de l'enseignement qualifiant.
3. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant crée des séquences didactiques pour amener les élèves à construire des apprentissages propres au programme de géographie, de FHG et d'EDM.
4. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant localisera, situera les grands repères spatiaux du monde mais également les lieux en référence à l'actualité.
5. Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant présentera une analyse descriptive de milieux présentant un aléa naturel et/ou technologique et analysera la méthodologie propre à la création d'un panneau et/ou d'un PowerPoint avec et/ou pour les élèves du secondaire.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Utilisation d'ArcGIS Online, de globes virtuels et de géoportails pour mettre en évidence et comprendre des phénomènes géographiques. Analyse et construction de situations d'apprentissage en lien avec ces outils.
2. Analyse et construction de situations d'apprentissage en lien avec des questions spatiales associées aux risques naturels et technologiques : sélection d'acquis d'apprentissage, d'outils spécifiques et mise en évidence des savoirs nécessaires.
3. Notions et concepts spécifiques aux thèmes du cours de FHG en lien avec l'étalement urbain et les flux migratoires. Analyse et construction de situations d'apprentissage en lien avec ces éléments. Les différents programmes dans le qualifiant : le plein exercice, l'alternance en article 49, l'alternance en article 45 et la 7e PC : comparaison des programmes et analyse de situations d'apprentissage.

Démarches d'apprentissage

La mise en place des savoirs, savoir-faire et compétences visés par les acquis d'apprentissage au point 2 se fera sur la base d'activités individuelles ou collaboratives (productions géographiques en lien avec la maîtrise des contenus des programmes et le métier d'enseignant). Ces productions seront ponctuées de temps de structuration des connaissances ou de clarification de procédures à suivre. Les productions et les structurations alimentent progressivement un portfolio d'apprentissage (format numérique en ligne).

Dispositifs d'aide à la réussite

Les activités sont réalisées sous la guidance de l'enseignant. Les productions (celles de référence) sont accompagnées de critère de qualité afin que chacun puisse se situer par rapport à ce qui est attendu et puisse poser les questions utiles pour lever les difficultés rencontrées.

Le portfolio d'apprentissage peut être alimenté par des productions des pairs.

Sources et références

- Le Grand Atlas des éditions De Boeck
- Programmes d'enseignements : Étude du Milieu D/2008/7362/3/40, Formation géographique D/2018/7362/3/15 et Formation historique et géographique D/2014/7362/3/14.
- Référentiels mobilisés pour la rédaction des programmes : « Socles de compétences », « Compétences terminales et savoirs requis - humanités générales et technologiques - géographie », et « Compétences terminales et savoirs communs - humanités professionnelles et techniques - formation historique et géographique »
- Le portail des sciences humaines de la FESec

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours disponibles sur la plateforme, sur le portail des sciences humaines de la FESec et le wiki des sciences humaines et sur le portail ArcGIS Online.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte :

- sur les productions en cours d'apprentissage et des travaux pour 50% de points;
- sur un examen oral pour 50 % des points.

L'examen oral (50% de la note finale) porte sur la maîtrise des savoirs géographiques prévus dans les programmes d'étude du secondaire et sur ses aspects didactiques.

Une évaluation non présentée se verra notifiée d'un zéro. En cas de CM, l'étudiant prévendra au plus vite l'enseignant, et présentera de sa propre initiative ce document en vue d'organiser (si possible) une nouvelle évaluation.

Au Q3, les travaux feront l'objet d'améliorations selon des critères communiqués. Ces améliorations comptent pour 30 % des points et l'examen écrit (la maîtrise des savoirs géographiques prévus dans les programmes d'étude du secondaire et sur les aspects didactiques) compte pour 70% des points.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Évc + Trv	50	Trv	30
Période d'évaluation			Exo	50	Exe	70

Évc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Le TJ du Q2 sera reporté en Q3 mais dans une moindre proportion.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).